



Bobigny, le 17 février 2026

Objet : demande d'audience

Monsieur le Ministre,

Par ce courrier, l'intersyndicale FSU, CGT Educ'Action, Sud Éducation, CNT Éducation de Seine-Saint-Denis sollicite une audience avec vos services. Cette demande s'inscrit dans le cadre de la journée de mobilisation du 17 février et de la revendication portée par les personnels, depuis 2024, d'un plan d'urgence pour l'éducation dans le 93.

Au départ de cette mobilisation, une large enquête auprès des 1 046 établissements publics du département a donné lieu à l'élaboration de doléances chiffrées avec pour objectifs : réparer notre école et offrir à nos élèves les moyens de réussir leur cursus scolaire. Un impératif dans notre département le plus pauvre de France hexagonale où déjà nos élèves perdent en moyenne 1 an de scolarité entre la maternelle et le lycée, faute de remplaçant·es en nombre suffisant. Nous avons donc reçu le mandat des personnels de porter leurs revendications d'un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, mandat qui reste d'une implacable actualité.

Suite à l'importante mobilisation des personnels du 93 durant l'année 2024, nous avons été reçu·es à plusieurs reprises par votre prédécesseuse et par le conseiller éducation de Matignon. Nous devons être reçu·es par le cabinet de Mme Belloubet le 11 juin, l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale le 9 juin a interrompu brutalement ces tables de négociations. L'audience a été annulée et depuis il y a eu une rupture de communication.

La situation actuelle des écoles n'a pas tourné la page de l'urgence de ce plan de rattrapage, bien au contraire. Le récent rapport de la cour des comptes paru le 12 décembre 2025, épingle la situation de l'éducation prioritaire en berne et en particulier en Seine-Saint-Denis.

Aussi, nous ne demandons pas plus de moyens que dans les autres départements, mais l'égalité. En effet la dépense par élève séquan-dionysien est en moyenne inférieure à celle des autres départements. Comme le rappelle Julien Grenet, directeur de recherche au CNRS : « Pour 1 euro économisé sur l'éducation, ce sont 9 euros perdus pour la société. »

Nous vous remercions par avance pour l'attention accordée à notre demande et celle des personnels de Seine-Saint-Denis.

Veuillez croire Monsieur le Ministre en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

La FSU 93, la CGT Educ'Action 93, Sud Éducation 93, la CNT Éducation 93